

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 1640

présenté par
M. Plisson

ARTICLE 29

À l'alinéa 71 , substituer au mot :

« compatible »

le mot :

« complémentaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Loi avenir agricole.